

# Séminaire du Conseil scientifique sur le scénario tendanciel du bassin

BRÈVE

15 juin 2018

Un séminaire consacré au scénario tendanciel de l'état des lieux 2019, en vue du SDAGE 2022-2027, s'est tenu vendredi 15 juin, à l'initiative du Conseil scientifique (CS) du Comité de bassin (CB). Il a réuni une quarantaine de personnes, membres du CS, du CB (essentiellement du groupe de travail État des lieux), d'experts de l'agence et de l'extérieur (y compris d'autres agences).

L'objectif de la journée, outre l'appropriation de la démarche, était de faire contribuer acteurs du CB, scientifiques et experts aux travaux sur l'évolution tendancielle du bassin à l'horizon 2027. Plus précisément, [le scénario tendanciel](#) comporte deux aspects : l'estimation de l'avancement et de l'efficacité du programme de mesures en cours, et l'évolution du contexte socio-économique. C'est à ce dernier volet que le séminaire était consacré.

Dans un premier temps, le rôle du scénario tendanciel dans l'état des lieux 2019 a été présenté : il doit pouvoir aider, compte tenu des tendances d'évolution observées actuellement et des pressions significatives qui auront été pointées sur les masses d'eau actuellement déclassées, à estimer le risque de non atteinte des objectifs environnementaux à l'horizon 2027 (sans le futur SDAGE). Les échanges ont permis d'attirer l'attention sur les éléments suivants : la nécessaire prise en compte du SDAGE actuel et des politiques publiques dans ce scénario, et les difficultés du passage d'un scénario global élaboré à l'échelle du bassin, avec quelques nuances selon les zones, à l'échelle des quelque 1 700 masses d'eau.

Un « décor tendanciel » a ensuite été planté, décrivant les hypothèses d'évolution du contexte global : croissance démographique mondiale, vieillissement de la population, maintien d'un contexte concurrentiel, fragilisation des normes sanitaires et environnementales liée aux accords commerciaux, maintien possible d'une croissance faible et d'un chômage structurel, baisse des dépenses publiques, demande sociétale croissante pour la santé et l'environnement tempérée par une dualité des modes de consommation. Concernant les évolutions liées au changement climatique, 2027 est un horizon trop proche pour tirer des conclusions sur l'évolution de la ressource en eau. Cependant l'accroissement tendanciel observé de la température, de l'évapotranspiration et des pluies violentes a été souligné par la présidente du Conseil scientifique. Le débat qui a suivi a notamment pointé la nécessité de mettre à l'écart des tendances trop volatiles et imprévisibles comme celle des cours de l'énergie fossile. Il a également permis de discuter de la différence entre prospective et prévision : même l'évolution la plus probable des tendances lourdes donne lieu à de nombreuses incertitudes. Il est évident que personne ne peut prédire exactement ce qui se produira d'ici 2027 et il importe d'accepter la part d'incertitude liée à cet exercice et de pointer les principaux risques, de manière à organiser l'action.

Le séminaire s'est poursuivi sous la forme de 3 ateliers de travail sur l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'industrie au sein desquels des hypothèses plus fines ont été mises en discussion. Les résultats de ces ateliers ont été présentés et discutés en plénière en pointant notamment les éléments faisant consensus ou débat.

**Sur l'aménagement du territoire**, la dynamique de métropolisation a été soulignée, avec ses effets en termes de densification et d'étalement urbain ; inversement, la fragilisation de certains territoires (des villes moyennes mais pas uniquement) a été soulignée. Concernant les conséquences de cette urbanisation, certains restent confiants quant à la capacité des collectivités à multiplier les projets d'infiltration diffuse pour limiter la pression sur les milieux. Plusieurs grands projets, comme le Grand Paris express, la ligne Paris-Normandie, les travaux portuaires ou des voies navigables, pourraient être problématiques pour la qualité des milieux. Mais une attention particulière doit être portée aux petits aménagements diffus dont l'accumulation pourrait avoir un impact cumulé assez large et insuffisamment anticipé.

**Sur l'agriculture**, des tendances globales ont été dégagées sur l'évolution probable des prélèvements en eau, des pressions hydromorphologiques et des concentrations en nitrates et en phytosanitaires, compte tenu de l'évolution des déterminants de ces pressions. Les efforts effectués, notamment en termes de pratiques de travail du sol et d'usages raisonnés des nitrates, ont été soulignés. Plusieurs points de vigilance ont été signalés, comme par exemple la corrélation entre l'usage des phytosanitaires et des nitrates, le fait que la réutilisation des eaux usées a au mieux un effet neutre sur la quantité de ressource, ou encore le fait que jusqu'alors la dynamique de conversion à l'agriculture biologique et les efforts produits pour réduire l'usage des phytosanitaires n'empêchent pas une tendance à l'augmentation de leur usage sur le bassin. La faible efficacité de certaines politiques publiques a également été soulignée, alors que la demande sociétale a été considérée comme potentiellement plus influente. Les échanges qui ont suivi ont rappelé que la profession agricole avait le sentiment de faire de gros efforts sur le plan environnemental alors que les résultats peinent à se traduire en termes d'amélioration de la qualité des eaux. Il a été noté enfin que l'agriculture francilienne subit la pression croissante de l'urbanisation.

**Sur l'industrie**, les échanges se sont focalisés sur plusieurs secteurs impactants : la chimie, le papier-carton, ou encore l'agroalimentaire. Certains secteurs semblent se développer comme l'aéronautique, les data center en Ile-de-France ou la chimie verte. Les participants se sont interrogés notamment sur les effets des mutations technologiques des différentes filières et leurs impacts sur l'eau, en termes de quantité comme de qualité. Un point de vigilance a également été soulevé sur les risques de cyberattaques qui pourraient avoir un impact sur la qualité de certaines masses d'eau en provoquant des pollutions intentionnelles.

**Ces éléments vont être utilisés pour la poursuite des travaux sur le scénario tendanciel, contribuant d'ici la fin de l'année à évaluer le risque de non atteinte de l'objectif environnemental. Le Conseil scientifique débattrà lors de sa prochaine session, le 10 juillet, de la qualité et des questions posées par l'exercice**, qui a permis un dialogue riche et constructif entre des communautés différentes.